

Missions du poste :

Le Responsable de Service Urbanisme participe à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité et pilote l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Coordonne des projets dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire.

Activités et tâches principales du poste :

- Management du service Urbanisme
- Interface directe avec Monsieur le Maire et les élus, conseil, rédaction de notes, préparation des Conseil Municipaux
- Renseignements/expertises juridiques sollicités par les services municipaux et les élus
- Application du droit des sols et d'urbanisme
- Prise en charge de tous les dossiers en lien avec les différents plans d'aménagement (PLU, SCOT, SRADDET...)
- Réception du public sur des faisabilités (projets importants, collectifs, Permis d'aménager)
- Contrôle et validation de tous les dossiers d'AOS avant signature En appui à la cellule juridique
- Suivi des dossiers de police de l'urbanisme
- Vérification de la conformité réglementaire des actes administratifs de la Commune
- Prise en charge et suivi des dossiers précontentieux et contentieux en lien, le cas échéant, avec l'avocat conseil de la Commune (ce volet concerne en grande majorité les autorisations d'urbanisme délivrées par la Commune)
- Représentation de la Commune auprès des tribunaux (le cas échéant) En appui aux cellules, accueil et instruction
- Suivi des dossiers fonciers (dossiers de mutation et d'incorporation ...)
- Appui technique à l'instruction

Relations fonctionnelles :

- Échanges réguliers avec les élus et élus et la direction générale
- Communication permanente avec les collaborateurs
- Coordination avec les services fonciers, transport, habitat, politique de la ville, développement économique, finances, les services techniques et environnement, etc.
- Acteur de la démocratie participative
- Relations avec les partenaires et les réseaux professionnels : agences d'urbanisme, chambres consulaires, État, CAUE, SEM, SPL/SPLA, etc.

Exigences requises :

• Savoirs et savoir-faire :

- Acteurs du champ de l'urbanisme
- Code de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement
- Droit civil (droit de la propriété, etc.)
- Carte communale POS/PLU, plans de construction, cadastre
- Principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- Techniques de représentation spatiale
- Terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers
- Notions de construction des ouvrages
- Fiscalité de l'urbanisme
- Outils de répression du code de l'urbanisme (mise en demeure, etc.)

• Savoir-être :

- Sens des relations humaines, sens de la diplomatie
- Management supérieur
- Dynamisme, réactivité, disponibilité
- Sens des initiatives
- Discrétion et sens du travail bien fait
- Capacité d'adaptation

Rubriques complémentaires:

Cadre statutaire :

Catégorie : A

Filière : Technique, Administrative

Cadres d'emplois : Attaché territorial

Code Rome:

K1404

Santé et sécurité au travail:

- Organisation du travail et environnement de travail
 - Travail en bureau
 - Déplacements sur le territoire de la Gironde

- Obligations réglementaires
 - Respect des règles de santé et de sécurité
 - Suivi médical
 - Sensibilisation et formation
 - Limiter le travail isolé

- Risques existants
 - Travail sur écran
 - Chute de plain-pied
 - Accueil du public
 - Risque routier

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.